

NOTE D'INFORMATION
Registre des activités de traitement

**Règlement général européen sur la protection
des données (2016/679), Articles 13, 14 et 30**

Date de la révision : 5.12.2022

La présente Note d'Information pourra à tout moment faire l'objet d'une mise à jour ou d'une révision, qui vous sera éventuellement signalée conformément à la loi en vigueur. Votre droit à la portabilité des données et/ou à la limitation du traitement, le cas échéant, sera applicable à partir du 25 mai 2018.

1. Responsable du traitement / Entreprise	Aidian Oy (code d'identification de l'entreprise : 1855216-1) Koivu-Mankkaan tie 6B 02200 Espoo Finlande Tél. +358 10 309 3000
2. Coordonnées de la personne responsable / du contact	Data Protection Officer e-mail: dataprotection@aidian.eu Data protection / Aidian Koivu-Mankkaan tie 6B 02200 Espoo Finlande Tél. +358 10 309 3000
3. Nom du fichier de données	Registre de marketing direct d'Aidian
4. Finalités du traitement des données à caractère personnel / destinataires (ou catégories de destinataires) des données à caractère personnel / base juridique du traitement des données à caractère personnel	<p>La finalité du traitement des données à caractère personnel figurant dans ce fichier de données est de permettre au Responsable du traitement de planifier et exécuter des activités de marketing direct, comme la distribution de newsletters et de documents de marketing et la personnalisation de visites et de communications.</p> <p>Nous pourrions communiquer vos données à caractère personnel à des tiers, qui nous aident notamment en effectuant des opérations techniques (stockage et hébergement de données). En cas de changement de propriété ou de contrôle d'Aidian ou de l'ensemble ou d'une partie de nos produits, services ou actifs, nous pourrions transférer vos données à caractère personnel au nouveau propriétaire, au successeur ou au cessionnaire. Aidian Oy pourra divulguer des informations à ses distributeurs agréés et partenaires commerciaux autorisés, afin de faciliter la prestation de ses services et la vente de ses produits. Aidian Oy ne divulguera d'aucune autre façon les données collectées à des fins commerciales en dehors du Aidian.</p> <p>La base juridique du traitement des données à caractère personnel est l'intérêt légitime poursuivi par le Responsable du traitement ou par un tiers des finalités de marketing direct (Règlement général européen sur la protection des données Article 6.1.f et Raison 47) ou consentement de la personne concernée (Règlement général européen sur la protection des données Article 6.1.a). Nous traitons uniquement des données à caractère personnel nous permettant de poursuivre nos intérêts légitimes, dans le cas où nous estimons, d'après un test d'équilibre des intérêts, que les droits et intérêts de la personne concernée ne prévaudront pas sur nos intérêts légitimes.</p>

5. Contenu du fichier de données	<p>Les données suivantes sont collectées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nom, numéro de téléphone et adresse électronique du client, de l'entreprise ou d'une autre organisation et poste du client dans l'entreprise ou l'organisation - numéro de série de l'appareil utilisé, produits utilisés, informations sur les produits et les services utilisés - informations sur l'implantation géographique et le domicile du client, marque et type de navigateur Internet du client, adresse IP actuelle du client - commentaires du client, demandes liées au client.
6. Source d'informations	<p>Les informations sont collectées par le personnel d'Aidian, ou le client saisit les données le concernant sur le site Internet d'Aidian.</p>
7. Destinations des données divulguées et transfert éventuel des données dans des pays hors Union européenne ou hors Espace Économique Européen	<p>Les données à caractère personnel contenues dans le fichier de données sont transférées dans des pays de l'Union européenne (« UE ») ou de l'Espace économique européen (« EEE »), ainsi que vers des pays situés hors de l'UE et de l'EEE, dans lesquels le niveau de protection des données pourra ne pas être considéré comme approprié par la Commission européenne.</p>
8. Protection des données à caractère personnel transférées	<p>Les données à caractère personnel qui sont transférées en dehors de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen sont protégées par des Clauses contractuelles types signées par le Responsable du traitement et le ou les sous-traitants.</p> <p>La personne concernée pourra demander une copie des Clauses contractuelles types en contactant le représentant du Responsable du traitement dont le nom figure à la section 2 de la présente.</p>
9. Durée de conservation des données à caractère personnel	<p>Les fichiers de données sont périodiquement actualisés afin de n'inclure que les données qui sont utiles aux finalités du traitement. Sur demande légitime de la personne concernée, le traitement est limité conformément à la demande. Les données sont effacées conformément aux obligations en matière d'archivage.</p>
10. Principes de sécurisation des données	<p>A. Fichier de données manuelles</p> <p>Les données manuelles doivent être conservées dans une zone à accès restreint, ouverte uniquement aux personnes autorisées.</p> <p>B. Informations électroniques</p> <p>Le fichier de données se trouve sur un serveur, dans un environnement d'hébergement privé. L'application est utilisée avec une connexion https sécurisée. Les données seront stockées dans un système dont l'accès est limité et protégé par un mot de passe, utilisable uniquement par les personnes autorisées qui ont besoin des informations du fait de leur fonction. Seul un utilisateur autorisé du fichier de données peut créer de nouveaux utilisateurs et tenir à jour les informations des utilisateurs.</p>

<p>11. Droit d'accès et mise en œuvre du droit d'accès, droit à la portabilité des données</p>	<p>Après avoir rempli suffisamment de critères de recherche, la personne concernée disposera d'un droit d'accès à ses propres données dans le fichier des données à caractère personnel ou à un avertissement stipulant que le fichier ne contient pas les données recherchées. Dans le même temps, le Responsable du traitement devra fournir au sujet des données, des informations sur les sources des données figurant dans le fichier, sur les utilisations de ces données et sur les destinataires des données diffusées.</p> <p>La personne concernée a droit à la portabilité des données (Règlement général européen sur la protection des données Art. 20), c'est-à-dire le droit de recevoir les données à caractère personnel la concernant qu'elle a fournies au Responsable du traitement et qui sont soumises à des traitements automatisés, dans un format structuré et lisible par machine, et a le droit de transmettre ces données à un autre responsable du traitement, lorsque la base du traitement est le consentement ou l'exécution d'un contrat entre le Responsable du traitement et la personne concernée.</p> <p>La personne concernée désirant avoir accès à ses propres données, comme indiqué ci-dessus, devra en faire la demande à la personne responsable chez le Responsable du traitement, en fournissant un document signé de sa main ou un document authentifié comparable.</p>
<p>12. Droit de retrait du consentement / Droit de s'opposer au traitement</p>	<p>Si la base juridique du traitement des données à caractère personnel est le consentement de la personne concernée, celle-ci a le droit de retirer son consentement.</p> <p>Si la base juridique du traitement des données à caractère personnel est l'intérêt légitime du Responsable du traitement, la personne concernée a le droit de s'opposer au traitement pour des motifs concernant sa situation particulière. Lorsque les finalités du traitement des données à caractère personnel concernent le marketing direct, la personne concernée doit avoir le droit de s'opposer à tout moment au traitement de ses données à caractère personnel pour ce marketing.</p> <p>Si le retrait du consentement ou l'opposition au traitement à des finalités de marketing direct ne concerne que le marketing direct effectué par le Responsable du traitement, elle devra adresser une demande à cet effet à la personne responsable chez le Responsable du traitement en fournissant un document signé de sa main ou un document authentifié comparable au représentant local du Responsable du traitement dont le nom est indiqué à la section 2 de la présente.</p> <p>Le retrait du consentement ne rend pas illégal le traitement des données à caractère personnel effectué avant ce retrait.</p>
<p>13. Rectification, limitation du traitement et effacement</p>	<p>Le responsable du traitement devra sans délai, de sa propre initiative ou sur demande de la personne concernée, rectifier, effacer ou compléter les données à caractère personnel contenues dans le fichier des données à caractère personnel si ces données s'avéraient erronées, inutiles, incomplètes ou obsolètes s'agissant de l'objectif du traitement. Le Responsable du traitement devra également éviter la diffusion de ces données si elles risquent de porter atteinte à la protection de la vie privée de la personne concernée ou de ses droits.</p> <p>La personne concernée aura le droit d'obtenir auprès du Responsable du traitement la limitation du traitement si elle conteste l'exactitude des données à caractère personnel traitées, si elle affirme que le traitement est illégal et qu'elle s'est opposée à l'effacement des données à caractère personnel et a demandé à la place la limitation de leur utilisation ; si le Responsable du traitement n'a plus besoin des données à caractère personnel pour les finalités du traitement, mais que la personne concernée a demandé les données à caractère personnel pour</p>

l'établissement, l'exercice ou la défense de ses revendications légales ; ou si la personne concernée s'est opposée au traitement conformément au Règlement général européen sur la protection des données en attendant la vérification de la prévalence des motifs légitimes du Responsable du traitement sur ceux de la personne concernée. Lorsque le traitement a été limité pour les motifs ci-dessus, la personne concernée qui a obtenu la limitation du traitement devra être informée par le Responsable du traitement avant que la limitation du traitement ne soit levée.

Si le Responsable du traitement refuse de donner suite à une demande de rectification d'erreur adressée par la personne concernée, un certificat écrit devra être rédigé à cette fin. Le certificat devra également mentionner le motif du refus. Dans ce cas, la personne concernée pourra porter cette affaire à l'attention du médiateur chargé de la protection des données.

Le Responsable du traitement devra transmettre la rectification aux destinataires ayant reçu les données et à la source à l'origine des données à caractère personnel erronées. Il n'existe toutefois pas d'obligation de notification si celle-ci s'avère impossible ou déraisonnablement compliquée.

Les demandes de rectification seront faites en contactant le représentant du Responsable du traitement dont le nom figure à la section 2 de la présente.